

COLLECTIF ALERTE PACA

À L'ATTENTION DES POUVOIRS PUBLICS

Les associations demandent un moratoire sur les expulsions et des mesures fortes pour rendre effectif le droit au logement

Le Collectif ALERTE PACA interpelle aujourd'hui les pouvoirs publics sur la situation dramatique dans laquelle se trouvent des milliers de personnes, mal logées et sans logis, en particulier à Marseille, dans une région déjà marquée par l'insuffisance de logements sociaux et la saturation des dispositifs d'hébergement.

En effet, à la suite du drame du 5 novembre 2018 à Marseille, plus de 200 immeubles ont été évacués, 1 200 personnes étant à ce jour toujours hébergées à l'hôtel en attente d'un relogement. Cette crise sans précédent vient durement et durablement impacter l'ensemble de la chaîne déjà sous tension des réponses allant de la rue au logement. En effet, face à l'absence de réponses adaptées, nombreuses sont les personnes qui par nécessité sont contraintes de vivre en bidonvilles ou en squats, comme à Marseille sur le terrain dit de la Pomme (11ème), et à la cité du Petit Séminaire (13ème) ou dans des réquisitions citoyennes soutenues par des collectifs solidaires : MIE 13 à Marseille au 59 avenue de Saint-Just (13ème) et Rosmerta à Avignon. A cela vient s'ajouter la longue liste des ménages prioritaires DALO (près de 6 000 en région PACA, dont 3 500 dans les Bouches-du-Rhône) qui sont toujours en attente de relogement du fait d'une politique de gestion de la pénurie.

Nous refusons la mise en concurrence des demandeurs où l'unique choix donné aux laissés pour compte est la rue ou le taudis ! Aussi, à la veille de la fin de trêve hivernale et face à la saturation de l'ensemble des dispositifs (53% des demandes au 115 non pourvues, une majorité des personnes à la rue n'appelant même plus), nous demandons un moratoire sur les expulsions domiciliaires mais aussi de bidonvilles et de squats, expulsions qui ne font que déplacer la misère et dont nous dénonçons année après année les dégâts humains et sociaux, sans que s'inverse la courbe. À rebours des objectifs partagés de prévention, les chiffres fournis pour 2018 dans les Bouches-du-Rhône indiquent en effet une augmentation des assignations (7 136 ménages en 2018 contre 6 428 en 2017) et des expulsions manu militari (749 en 2018 contre 651 en 2017 selon la Préfecture). Pourtant, des solutions existent et ont fait leur preuve lorsque les situations sont traitées en amont en associant l'ensemble des acteurs.

Ce moratoire serait un signal fort de volonté politique et devra bien sûr se coupler à une politique ambitieuse à l'échelle régionale en matière de logement et d'hébergement, avec des mesures à plus ou moins long terme: fin de la fermeture des centres d'hébergement et de la politique de gestion au thermomètre, ouverture de places d'hébergements supplémentaires si besoin par la mobilisation ou la réquisition de bâtiments vacants appartenant à l'État ou à de grandes institutions, réalisation massive de logements très sociaux et mobilisation du parc privé par l'IML, application de la loi DALO et en particulier respect des obligations de relogement par l'ensemble des réservataires, respect de la circulaire du 26 octobre 2012 demandant le relogement des ménages prioritaire DALO menacés d'expulsion, encadrement des loyers dans les zones tendues, financement de mesures d'accompagnement nécessaire pour favoriser l'accès et le maintien dans un logement des publics les plus fragiles.

**Médecins du Monde PACA, la Cimade PACA
Les Petits Frères des Pauvres PACA, ATD Quart Monde PACA
L'Amicale du Nid 13, le Secours Catholique PACA
la Fédération des Acteurs de la Solidarité PACA
le Secrétariat Social de Marseille
Le Carillon Marseille, le Bus 31/32
la Ligue des Droits de l'Homme PACA
la Fondation Abbé Pierre PACA
l'URIOPSS PACAC**

ASSOCIATIONS SIGNATAIRES